

Informations importantes en vue de la rentrée scolaire 2025-2026

Madame, Monsieur,
Cher-s Parent-s,

L'Association Scolaire Intercommunale de Cossonay Veyron-Venoge (ASICOVV) collabore avec l'établissement scolaire primaire éponyme pour préparer la rentrée scolaire. Nous vous remercions de lire attentivement les explications ci-dessous, importantes pour la rentrée de votre - vos enfant-s :



Accueil de midi - Ouverture des inscriptions à partir du lundi 4 août 2025

(Plus d'information sous : <https://asicovv.ch/parascolaire>)

L'accueil de midi **concerne les élèves de 7P et 8P, et provisoirement les élèves de 3P à 6P enclassés dans les pavillons de L'Isle**. L'inscription est obligatoire pour les repas et pour les pique-niques. Les élèves non-inscrits restent sous la responsabilité de leur-s parent-s ou de leur représentant légal.

- Votre enfant n'est pas encore inscrit : vous pouvez procéder à son inscription par internet, en créant un accès dans l'application MonPortail.
- Votre enfant était déjà inscrit l'année dernière : vous devez créer un nouvel abonnement en utilisant l'identifiant et le mot de passe en votre possession.

Accueil de midi au réfectoire militaire à L'Isle

Elèves enclassés
au Château et aux pavillons à L'Isle



MonPortail
ASICOVV - Association
Intercommunale de Cossonay
Veyron-Venoge

asicovv



IDENTIFIANT*

MOT DE PASSE*

Connexion

[Mot de passe oublié?](#)

Créer mon accès

Vous devez utiliser le lien suivant pour vous rendre sur l'application MonPortail :
<https://asicovv.monportail.ch/Web/>

Accueil de midi au Pré aux Moines (PAM) à Cossonay

Elèves de 7P et 8P enclassés
aux Chavannes 1 à Cossonay



MonPortail
ASICoPe - Association Scolaire
Intercommunale
de Cossonay-Penthalaz

asicope



IDENTIFIANT*

MOT DE PASSE*

Connexion

[Mot de passe oublié?](#)

Créer mon accès

Vous devez utiliser le lien suivant pour vous rendre sur l'application MonPortail :
<https://asicope.monportail.ch/Web/>

Attention, les repas chauds débutent la 2^{ème} semaine de la rentrée et se terminent l'avant dernière semaine des cours. La première et la dernière semaine, vous devez fournir, à vos frais, un pique-nique à votre – vos enfant-s, qui peut être consommé dans les lieux dédiés. Attention, la première et la dernière semaine, vous devez inscrire votre-vos enfant-s aux pique-niques.

En dérogation au règlement, vous pouvez inscrire votre enfant – vos enfant-s aux repas chauds **jusqu'au mercredi 20 août 2025 avant 08h00 pour un 1^{er} repas le lundi 25 août 2025**. Passé cette date, le délai de 8 jours s'appliquera conformément au règlement.



(Plus d'information sous : <https://asicovv.ch/parascolaire>)

Pour le Comité de Direction

ASICOV

Comité de Direction

Anne-Lise Rimez Présidente

Nadia Pisani Ben Nsir Secrétaire